

## Assemblée des déléguées d'alliance F : Renforcer la prévoyance vieillesse des femmes – Liberté de vote sur la réforme de l'AVS

**alliance F demande une nette amélioration de la prévoyance vieillesse spécifiquement pour les femmes. Lors de l'Assemblée des déléguées d'aujourd'hui, les membres de la faitière interpartis des organisations féminines ont décidé de laisser la liberté de vote sur la réforme de l'AVS. Christina Bachmann-Roth (Présidente PDC Femmes Suisse) et Min Li Marti (Conseillère nationale PS) ont été nouvellement élues au comité, les membres actuelles du comité et la coprésidence ont été réélues à leur fonction pour deux ans. alliance F s'est réunie le 18 mars à Berne sous la coprésidence de Maya Graf (Conseillère aux Etats BL) et Kathrin Bertschy (Conseillère nationale BE).**

Sur proposition du comité, les membres recommandent la **liberté de vote** sur la réforme de l'AVS. Sur le principe, alliance F est favorable à une harmonisation de l'âge de la retraite, car la réforme de l'AVS est nécessaire et urgente. Toutefois, le *Gender Pension Gap* (écart de pension entre les genres), qui s'élève actuellement à environ 20'000 francs, est problématique et doit être considérablement réduit. Les femmes sont beaucoup plus souvent en mauvaise posture financière à la retraite - parce qu'elles assument davantage de tâches de garde et de soins, travaillent plus souvent à temps partiel et ont des revenus plus faibles - souvent même pour le même travail (inégalité salariale).

Tous ces facteurs cumulés entraînent une baisse massive des rentes. Les conditions-cadres pour l'égalité des chances dans la vie professionnelle ne sont toujours pas en place, le salaire n'est pas toujours égal pour un travail égal et des erreurs subsistent dans le système de prévoyance, dans la mesure où les parcours de vie et d'activité professionnelle typiquement féminins ne sont que peu assurés. Il faut corriger cela.

alliance F a toujours exigé que l'harmonisation de l'âge de la retraite s'accompagne d'un salaire égal à travail égal (révision de la loi sur l'égalité), d'une correction à la déduction de coordination pour le deuxième pilier afin que les petits revenus et les revenus à temps partiel soient couverts de manière équitable, et d'une meilleure conciliation entre travail et famille. Les membres d'alliance F sont unanimes sur ce point.

Elles se positionnent toutefois différemment quant à savoir si ces mesures doivent être adoptées avant l'introduction de la retraite des femmes à 65 ans et si les mesures de compensation pour la génération de transition sont adaptées, suffisantes ou trop faibles. Après avoir entendu Veronica Weisser (Économiste et experte en prévoyance) et Gabriela Medici (Secrétaire centrale responsable des assurances sociales, USS), les membres et déléguées ont décidé de laisser la liberté de vote par 64 voix pour, 4 contre et 4 abstentions.

Lors de la session d'hiver, le Conseil national a procédé au premier examen de la réforme de la prévoyance professionnelle (LPP21). Le projet est actuellement en discussion au sein de la commission du Conseil des États. Une réforme avec des améliorations déterminantes est maintenant nécessaire, notamment avec une suppression ou un aménagement équitable et linéaire de la déduction de coordination, comme le demandent les femmes

depuis des décennies et ce, au-delà des frontières des partis ; un engagement clair pour faciliter la conciliation entre famille et travail ainsi que l'égalité salariale. Sans cela, le projet AVS21 aura certainement des difficultés à être accepté par le peuple.

### **Réélection de la coprésidence Graf/Bertschy, Christina Bachmann-Roth et Min Li Marti rejoignent le comité**

Christina Bachmann-Roth (Présidente PDC Femmes Suisse) et Min Li Marti (Conseillère nationale PS) ont été nouvellement élues au comité. Les membres actuelles du comité Susanne Vincenz-Stauffacher (Conseillère nationale PLR), Claudine Esseiva (Conseillère municipale, Berne, PLR), Vivian Fankhauser-Feitknecht, Aurélie Friedli, Andrea Gisler (Députée au Grand Conseil de Zurich, pvl), Hedi Luck-Fasciati, Manuela Kocher (Députée au Grand Conseil de Berne, PS), Rosmarie Quadranti (Présidente de la Frauenzentrale ZH), Elisabetta Crolle et les coprésidentes Maya Graf et Kathrin Bertschy ont été reconduites dans leurs fonctions pour deux ans. Helen Issler, membre du comité et vice-présidente, se retire. Nous regrettons vivement son départ et la remercions pour le travail extrêmement précieux qu'elle a accompli.

### **Helvetia vous appelle ! à nouveau en 2022**

L'Assemblée des déléguées a également mis l'accent sur les succès de l'année du jubilé 2021, qui ont donné un nouvel élan au mouvement pour l'égalité. alliance F emporte cet élan dans la nouvelle année et travaille actuellement sur plusieurs projets qui seront lancés avant la fin 2022. Il s'agit notamment de **#withyou** : un outil interactif en ligne qui permet d'atteindre rapidement les personnes concernées par la violence domestique et leurs proches, de les informer, de les accompagner dans leur prise de décision et de les encourager à chercher de l'aide auprès des services existants. Avec #withyou, les personnes concernées peuvent également tester la santé de leur relation et sauvegarder en ligne, de manière sûre et discrète, les preuves potentielles de violence.

**Helvetia vous appelle !**, le mouvement des femmes en politique, prendra également à nouveau son envol en 2022. Outre de nouveaux arrêts de sa tournée dans les cantons - par exemple à Nidwald ou à Berne - Helvetia prépare les élections fédérales de 2023. Grâce à sa tournée cantonale de deux ans, elle s'est entourée d'une solide équipe de politiciennes expérimentées issues de différents cantons, qui partiront désormais ensemble pour les élections fédérales. Comme toujours, l'objectif est que les femmes et les hommes prennent les décisions politiques à parts égales.